

Biodéchets à l'étude!

Les biodéchets sont des résidus d'origine végétale ou animale qui peuvent être dégradés par les organismes du sol. Acheminés vers la plateforme de compostage la plus proche, les biodéchets se transforment en engrais naturel.

Limoges Métropole expérimente l'installation de bornes biodéchets dans le centre-ville de Limoges. Elles sont réservées aux habitants qui ne disposent pas de jardin.

Découvrez si votre quartier dispose d'une borne biodéchets!

Retrouver toutes les bornes sur :
www.limoges-metropole.fr

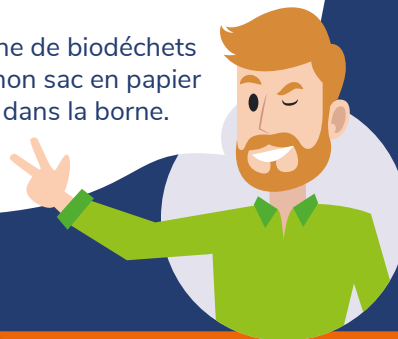
Pourquoi composter ?

- ✓ **Pour réduire** les déchets qui partent à l'incinérateur.
- ✓ **Pour limiter** le recours aux engrais chimiques, car le compost est un fertilisant naturel.
- ✓ **Pour enrichir** les sols en matière organique afin de capter le CO₂, limiter l'érosion et le lessivage des sols.

Vous habitez le centre-ville de Limoges ?
Vous n'avez pas de jardin ?

Testez le tri des biodéchets en 3 étapes!

- 1** Je **contacte** la Direction de la propreté au **0 800 86 11 11** pour demander :
 - ✓ Un badge d'accès aux bornes de biodéchets.
 - ✓ Un bioseau et des sacs en papier kraft pour conserver les biodéchets avant de les apporter à la borne.
 - ✓ L'emplacement des bornes les plus proches de chez moi.
- 2** Je **trie** mes biodéchets à mon domicile en respectant les consignes de tri.
- 3** Je **badge** pour que la borne de biodéchets m'identifie et je **dépose** mon sac en papier contenant les biodéchets dans la borne.



Biodéchets autorisés

Dans tous les types de compostage.



Épluchures
et fanes



Restes
de fruits
et légumes



Plantes
d'intérieur
et fleurs
fanées



Coquilles
d'œufs
écrasées



Marc
de café
et son filtre



Dosettes
souples et
sachets de thé



Restes
de repas



Pains



Essuie-
tout

Aliments autorisés, car ces bornes disposent d'un agrément pour les sous-produits animaux.



Produits
laitiers



Viandes
et os



Coquilles de
mollusques



Restes de
crustacés



Poissons
et arêtes



Noyaux et
fruits secs

Déchets interdits



Gazon, branches,
déchets de jardin



Compostage
à domicile ou
déchèteries



Terre, sable,
cendre de cheminée



Déchèteries



Emballage
plastique



Bac
de tri



Bouteilles et
flacons en verre



Borne
à verre



Ordures ménagères
non dégradables



Bac
vert

*Le meilleur déchet,
c'est celui qu'on ne produit pas!*

CONSEILS POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE :



Je prévois les repas à l'avance et j'évite les achats inutiles en préparant une liste de courses.



Quand je cuisine, je prépare la juste quantité.



Je conserve mes restes dans une boîte fermée hermétiquement au réfrigérateur, pour les consommer sous 2-3 jours, ou je les congèle !

